VALIDATION des COMPÉTENCES

Vous maîtrisez des compétences du métier d'

MECANICIEN/MECANICIENNE D'ENTRETIEN INDUSTRIEL

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de mécanicien(ne) d'entretien industriel.
Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**.
Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

Qu'est-ce que le métier "Mécanicien(ne) d'entretien industriel" ?

Appellations associées

- Mécanicien de maintenance
- Dépanneur mécanicien

Définition du métier Dans le cadre du maintien en état d'une structure pluritechnologique, le mécanicien d'entretien assure le suivi et la maintenance corrective et préventive d'ensembles et sous-ensembles mécaniques, hydrauliques et pneumatiques. Il exécute des travaux de maintenance, de dépose, de pose, de réglage, de réparation et de remise en service. Il intervient à partir d'instructions précises, d'informations de l'utilisateur et de dossiers techniques machines. Sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, il doit pouvoir assumer de manière autonome les différentes tâches inhérentes à son métier.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).
Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?

Surveiller les paramètres liés aux organes mécaniques, pneumatiques et hydrauliques

- Contrôler physiquement l'état et le réglage des organes mécaniques
- Contrôler les paramètres liés aux équipements
- Agir sur les organes de réglage
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives

VALIDATION des COMPÉTENCES

Participer à la pose du diagnostic d'un état de dysfonctionnement

- Collecter les éléments suspects
- Tester les hypothèses des causes du dysfonctionnement
- Déterminer les éléments défectueux
- Relever les caractéristiques de(s) l'élément(s) défectueux
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- Consignes respectées
- Système en fonctionnement normal
- Relevé exhaustif des symptômes de dysfonctionnement
- Démarches d'analyse de diagnostic cohérentes
- Repérage précis de l'élément défectueux
- Règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives respectées

Durée de l'épreuve

La durée de l'épreuve de validation est fixée à 4 heures maximum.

Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?

Réaliser la dépose, la réparation ou le remplacement, la pose et la remise en service des organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques défectueux

- Démonter le ou les organes défectueux
- Respecter les séquences, les procédures, les plans
- Reconditionner la ou les pièce(s) défectueuses
- Remplacer la ou les pièce(s) défectueuses
- Remonter le ou les différents organes
- Effectuer les réglages
- Contrôler le fonctionnement des différents organes
- Rédiger un compte rendu de son intervention
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives
- Respecter les règles liées au respect de l'environnement

Réaliser l'entretien préventif d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques

- Contrôler le fonctionnement des différents organes
- Rédiger un compte rendu de son intervention

- Respecter les règles de sécurité et d’hygiène individuelles et collectives
- Respecter les règles liées au respect de l’environnement

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- Le montage et le remontage sont cohérents
- Les éléments sont correctement identifiés
- Les spécifications sont respectées
- L’ensemble est fonctionnel
- Les règles de sécurité et d’hygiène individuelles et collectives sont respectées

Durée de l'épreuve

La durée de l’épreuve de validation est fixée à 4 heures maximum.

Plus d’informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d’un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947
www.leforem.be
En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour
T. 0800 555 66

Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?
Vous connaissez suffi samment le métier de Mecanicien(ne) d'entretien industriel ainsi que ses exigences.
Vous disposez d’assez d’informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

VALIDATION des COMPÉTENCES

- Centre de compétence Technocampus - 071/253 611
- Centre de compétence Technifutur - 04 382 45 34
- Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège - 0472/63.06.24

FSE UNION EUROPEENNE · Wallonie · FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES · Francophones Bruxelles

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR